

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 23 novembre 2021

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec), H4Z 1A2

**Objet : R-4110-2019, phase 3 HQ – Demande d'approbation du Plan
d'approvisionnement 2020-2029 /
DEMANDE DE DÉLAI POUR LE DÉPÔT DE LA PREUVE DU ROÉÉ
N/D : 1001-127-3**

Chère consœur,

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) informe la Régie qu'il éprouvera des difficultés à déposer sa preuve dans le dossier en rubrique à l'intérieur du délai prescrit, soit d'ici le 26 novembre prochain, à 15h30¹. En effet, ses deux analystes principaux ont dû manquer plusieurs jours de travail pour des raisons médicales au cours de la dernière semaine et ne sont pas encore entièrement rétablis. L'un d'entre eux a par ailleurs dû être brièvement hospitalisé.

Cela a eu pour effet de retarder le travail d'analyse considérable requis aux fins de contribuer utilement à l'étude de la demande d'Hydro-Québec, surtout considérant les réponses aux demandes de renseignements volumineuses récemment déposées au dossier.

Dans ces circonstances exceptionnelles, bien qu'il déploiera tous les efforts possibles pour respecter l'échéance du 26 novembre 2021, à 15h30, le ROÉÉ demande respectueusement à la Régie de lui permettre de déposer sa preuve, le cas échéant, au plus tard **lundi le 29 novembre 2021, à 15h30**.

¹ [A-0092](#).

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués,

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Gabrielle Champigny

par : Gabrielle Champigny, avocate

GC/gc

cc: (courriel seulement)
M^e Simon Turmel, Hydro-Québec
Jean-Pierre Finet, analyste
Bertrand Schepper, analyste
Bernard Saulnier, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ